



**HAL**  
open science

## De la soi-disant "arche" en granit de Thoutmosis III à Karnak

Luc Gabolde

► **To cite this version:**

Luc Gabolde. De la soi-disant "arche" en granit de Thoutmosis III à Karnak. *Göttinger Miscellen - Beiträge zur ägyptologischen Diskussion*, 2009, 223, pp.43-52. halshs-00751757

**HAL Id: halshs-00751757**

**<https://shs.hal.science/halshs-00751757>**

Submitted on 7 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# DE LA SOI-DISANT « ARCHE » EN GRANIT DE THOUTMOSIS III À KARNAK.

Luc GABOLDE

(CNRS — UMR 5140 Montpellier - Lattes)

**ABSTRACT.** The recently postulated granit « arch » of Thutmosis III before the VI<sup>th</sup> pylon at Karnak may have never existed. An architectural detail reveals that the central sandstone gate with its caveto cornice either preexisted, either was contemporary to the granit massonery which surrounds it. So there was never any free standing granit « arch », but a much more classical one-tower pylon with its gate. Few extra observations give complementary informations on the monument.

Dans la dernière livraison des *Cahiers de Karnak* E. Arnaudiès-Montélimard publie l'assemblage architectural un peu hétéroclite de grès et de granit qu'il est convenu d'appeler « l'avant-porte du VI<sup>e</sup> pylône » à Karnak <sup>1</sup>. Dans cet article fort bienvenu, l'auteur, dès le titre même, adjoint à cette appellation conventionnelle — et, il est vrai, peu satisfaisante — le terme « d'arche », le rapportant à une structure en granit en forme de baie ouverte qui aurait été un temps indépendante. Elle y voyait, de ce fait, et à juste titre si cette reconstitution était avérée, une forme architecturale novatrice.

Selon elle, Thoutmosis III aurait donc érigé, à l'approche de son premier jubilé, (entre les ans 23 et 30), une « arche » constituée de doubles montants en granit que couronnait un linteau pareillement en granit. Ce n'est que bien plus tard, et dans une seconde phase de travaux située vers la

---

<sup>1</sup> E. Arnaudiès-Montélimard, « L'arche en granit de Thoutmosis III et l'avant-porte du VI<sup>e</sup> pylône », *Karnak* XII, 2008, p. 107-190.

date du deuxième jubilé, qu'aurait été érigée la porte en grès dont les vestiges se trouvent aujourd'hui au centre de l'ensemble.

L'examen attentif d'un des blocs en granit montre, en réalité que cette innovation architecturale n'a pas existé et qu'elle n'est que le résultat d'une double méprise. Tout d'abord, l'auteur n'a pas réalisé que la zone sans gravure située en haut à gauche de la scène du 5<sup>e</sup> registre du décor du massif de granit situé à droite de la porte<sup>2</sup> était en fait l'endroit où la corniche — en grès — de la porte s'était appliquée (fig. 1a et 1b). Une erreur d'interprétation chronologique découle de cette méprise initiale : alors que cette silhouette, qui suit le profil de la corniche, garantit que le décor des éléments en granit a été réalisé soit en même temps soit après la mise en place de la porte en grès, l'auteur estimait, au contraire, que « l'arche » en granit avait été élevée en premier et que la porte en grès y avait été insérée secondairement<sup>3</sup>.

À la lumière de l'observation complémentaire présentée ici, il faut donc inverser les phases de travaux et comprendre que la porte en grès a été réalisée soit peu avant, soit — ce qui est infiniment plus vraisemblable —, en même temps que la maçonnerie en granit qui l'entoure.

En restituant désormais une sorte de petit pylône à un seul môle, constitué d'une porte en grès à corniche et d'une maçonnerie en granit rose (fig. 2), on revient à un vocabulaire architectural classique et bien connu de

---

<sup>2</sup> E. Arnaudiès-Montélimard, *l.c.*, p. 125-126. L'auteur interprétait cette zone comme l'emplacement éventuel d'un oiseau qui n'aurait jamais été gravé. Cette éventualité d'un oiseau non gravé peut être écartée du simple fait que le signe du ciel voit son extrémité gauche, bien complète, s'arrêter loin avant le bord gauche du bloc : il n'est pas inachevé, mais volontairement réduit. Lorsqu'il y a un oiseau, le ciel se prolonge toujours au-dessus de lui. Curieusement, du reste, le roi n'était apparemment jamais protégé par Ouadjyt ou Nekhbet sur ce monument et on voit mal pourquoi le 5<sup>e</sup> registre aurait, même en projet, fait exception.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 107, 110 sq. ; 113 sq.

l'Égypte ancienne <sup>4</sup> (fig. 3a), ce qui est à tout point de vue préférable à la création d'une forme architecturale nouvelle et sans aucun parallèle connu, le concept d'arche triomphale étant étranger à la civilisation égyptienne <sup>5</sup>.

Le choix et surtout la destination des matériaux n'en demeurent pas moins tout à fait originaux : dans ce genre de pylône, c'est en général la porte qui est en granit et la maçonnerie du ou des môles qui est en grès <sup>6</sup>. Cette particularité remarquable résulte très vraisemblablement du fait qu'il s'agit, en l'occurrence, de matériaux de remploi (voir *infra*).

On doit encore s'interroger sur la pertinence de la proposition d'E. Montélimard-Arnaudiès de replacer sur sa baie des éléments de couronnement avec un bandeau de dédicace mentionnant « ... *réaliser [pour lui], une chapelle (zh-ntr) en granit, un grand siège comme quelque chose de [neuf?] ...* » <sup>7</sup>. Cette dédicace se trouverait ainsi au sommet d'un monument qui est partout ailleurs qualifié — bien différemment — de « *porte (ou grande porte) nommée Menkheperê est très aimé dans la demeure d'Amon* » (et variantes) <sup>8</sup>, en outre, il est clair que nous ne sommes, en l'occurrence, en aucune manière en présence d'une chapelle, mais bien d'une porte : il est infiniment plus probable que les éléments de

---

<sup>4</sup> Et qui n'est pas sans rappeler la façade occidentale de la « chapelle rouge » d'Hatchepsout (P. Lacau, H. Chevrier *et alii*, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*, p. 29, fig. 2 et pl. I ; Fr. Burgos, Fr. Larché, *La Chapelle rouge d'Hatchepsout I*, 2007, p. 12-13).

<sup>5</sup> La *Description de l'Égypte (Antiquités III*, pl. 51) a ainsi livré la reconstitution d'une procession de prêtres des plus étonnantes : celle-ci passe sous une Porte d'Évergète envisagée à la manière d'une arche triomphale indépendante (au lieu d'une porte d'enceinte, voire de pylône selon le projet initial) ; c'est évidemment une vue des plus fantaisistes.

<sup>6</sup> On citera comme exemple le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> pylône de Thoutmosis III à Karnak ou le second pylône de Ramsès III à Médinet-Habou. Noter qu'une stèle de Karnak relatant des réalisations architecturales attribuables à Thoutmosis III dans le temple de Louxor, fait état de la construction d'un pylône en granit rose (L. Gabolde, J.-Cl. Goyon, « Une stèle en granit noir remployée sur le parvis de la chapelle d'Osisris-qui-inaugure-l'arbre-*iched* et relatant des constructions à Louxor », *Kyphi* 6, 2008, p. 5-23, spécialement p. 12).

<sup>7</sup> E. Montélimard-Arnaudiès, *l.c.*, p. 142 et pl. XXI

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 144.

couronnement en question proviennent de la chapelle de barque en granit de Thoutmosis III que de l'avant-porte du VI<sup>e</sup> pylône. Ceci est d'autant plus vraisemblable que le développement minimal du texte de dédicace excéderait de loin les 5,20 m disponibles, de part et d'autre d'un *ânkh* central, sur le linteau restitué<sup>9</sup> ; l'auteur a bien perçu ce paradoxe, mais n'en a curieusement pas tiré les conséquences attendues. On écartera, par conséquent, ses considérations, désormais sans objet, sur la sacralité particulière de l'espace situé au-delà de l'avant-porte.

En revanche, ce qu'E. Montélimard-Arnaudiès prend pour un élément de tore vertical, devant suggérer, en raison du débord du granit au-delà du tore, l'inachèvement de la construction (fragment 132 T3)<sup>10</sup> est, bien plus vraisemblablement, lui, un élément du couronnement horizontal du portique : après l'avoir retourné d'un quart de tour vers la droite, on y reconnaît sans peine, de bas en haut, une portion du ciel ayant surmonté un scène de dessus de linteau, puis le tore horizontal, puis, pour finir, le départ de la corniche à gorge (fig. 2 et 3b). Les conclusions qui en étaient tirées sur l'inachèvement possible de l'avant-porte sont donc caduques.

Un dernier mot sur les quatre éléments de base, en granit rose, qui encadrent la porte en grès et qui sont manifestement des éléments réutilisés ayant appartenu à un autre édifice, dans une phase antérieure de construction. E. Montélimard-Arnaudiès ne fournit pas de détail sur cette phase, qu'elle ne comptabilise pas dans sa séquence chronologique, et son évocation succincte de la question renvoie, sur ce point, à la bibliographie

---

<sup>9</sup> Pour la séquence incontournable et à peu près irréductible [*nh nswt-bity Mn-hpr-R' ir.n.f m mnw.f n it.f] 'Imn-R' nswt ntrw irt n.f zh-ntr m m3t, st wrt m [m3wt ir.f di 'nh dt]*, dont des portions significatives ont subsisté, on a besoin de 20 cadrats de 41 cm en moyenne, soit de 8,20 m.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 113, fig. 3, ainsi que p. 117.

antérieure <sup>11</sup>. On peut pourtant, semble-t-il, postuler l'apparence originelle (sinon le plan) de cet édifice de granit à partir des données disponibles de la publication. En raison du format des éléments (deux « piles » à tore d'angle de près de 4 m de haut et deux piliers presque carrés de plus de 4,46 m, auxquels on pourrait éventuellement ajouter d'autres éléments similaires qui auraient été remployés plus en hauteur, il semble que l'on soit en présence d'éléments d'un portique à au moins quatre piliers. On peut proposer d'y voir les éléments d'une avancée périptère (fig. 4), ayant éventuellement, si l'on prolonge les réflexions amorcées par P. Barguet, constitué un portique de façade pour un sanctuaire plus ancien ... pour un reposoir de barque, peut-être.

Précisons que les textes des piles situés du côté du passage axial de l'avant-porte, aujourd'hui cachés par les montants en grès, textes qui ont été signalés par P. Barguet <sup>12</sup>, et qui, on s'en félicite, sont donnés plus amplement par l'auteur <sup>13</sup>, appartiennent à cet état primitif en forme de portique que l'on vient d'évoquer.

Puisse E. Arnaudiès-Montélimard voir dans ces remarques complémentaires une amicale prolongation à son étude, au demeurant bien utile.

L.G.

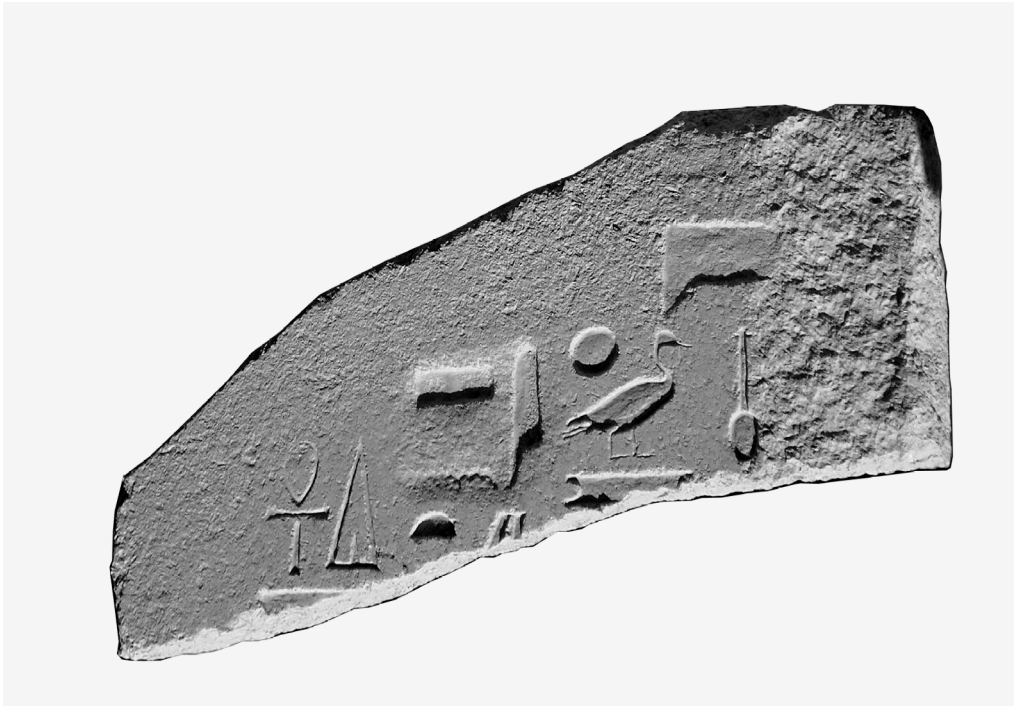
lgabolde@waika9.com

---

<sup>11</sup> E. Montélimard-Arnaudiès, *l.c.*, p. 108, renvoyant à L. Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempels von Karnak*, UGAÄ 5, 1905, p. 8 et P. Barguet *Le temple d'Amon-Rê à Karnak, essai d'exégèse*, RAPH XXI, 1962, p. 110-112.

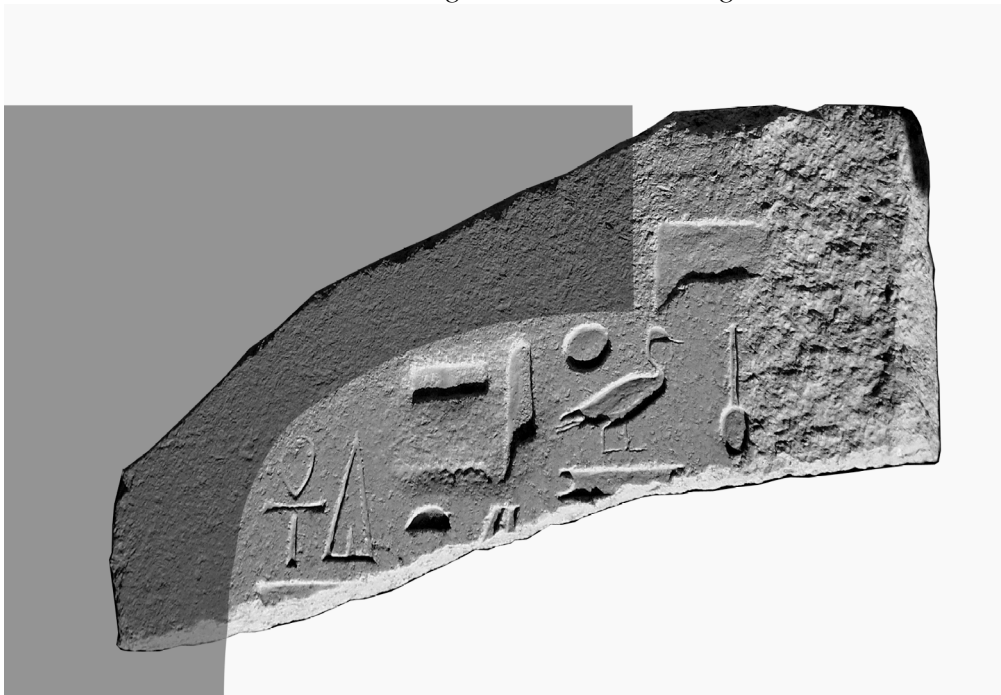
<sup>12</sup> P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 113.

<sup>13</sup> E. Montélimard-Arnaudiès, *l.c.*, p. 131 et pl. XIIIa.



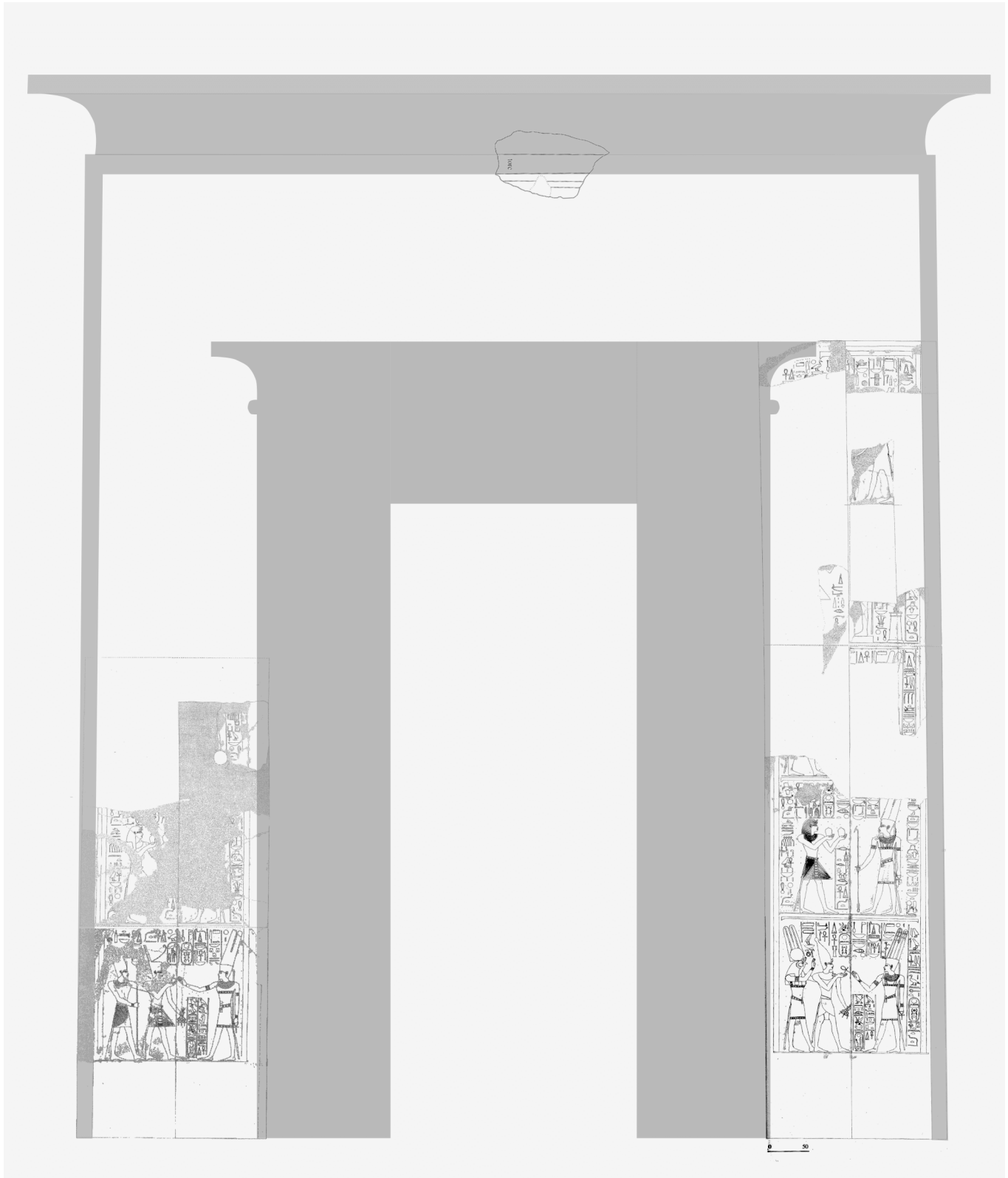
*Fig. 1a.*

*Bloc du 5<sup>e</sup> registre du montant droit de l'avant porte du VI<sup>e</sup> pylône  
avec sa zone non gravée en haut et à gauche*



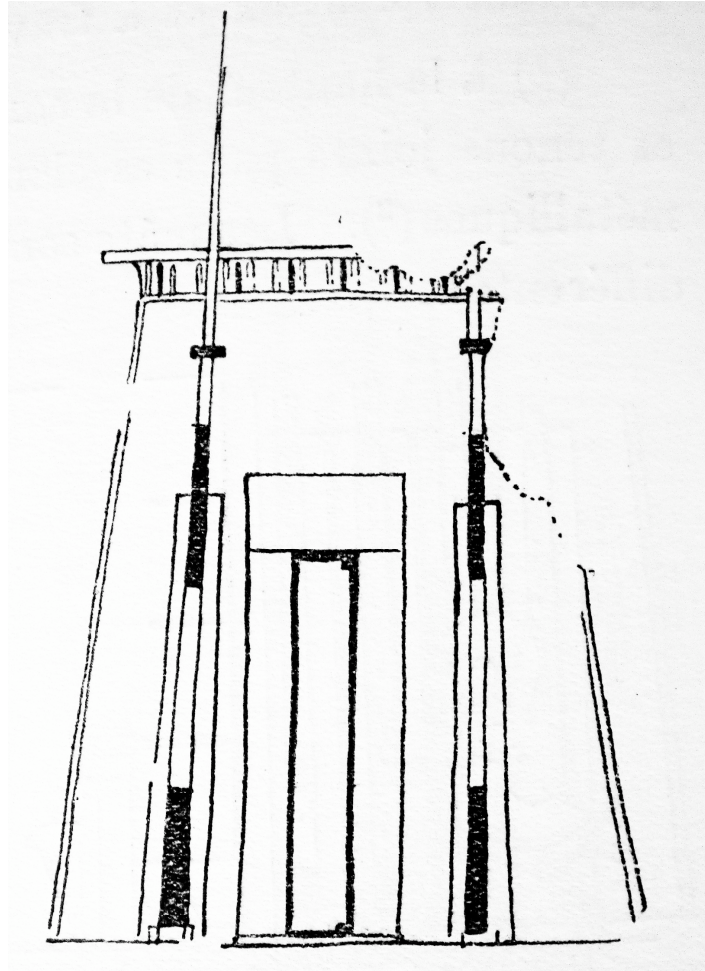
*Fig. 1b.*

*Restitution, en grisé, de l'emprise du débord de la corniche à gorge en grès*



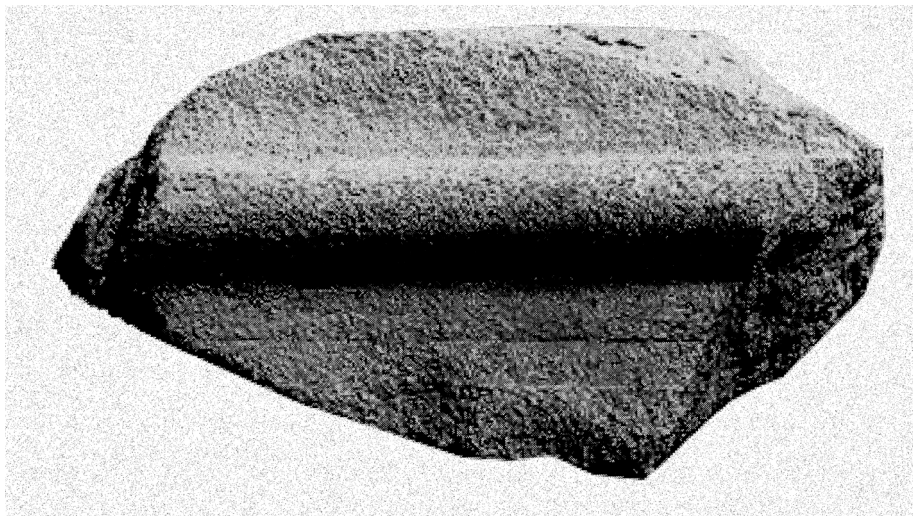
*Fig. 2*  
*Reconstitution schématique de l'avant porte du VI<sup>e</sup> pylône*  
*telle qu'elle fut bâtie dès l'origine par Thoutmosis III*  
*avec sa porte en grès et sa maçonnerie enveloppante en granit*





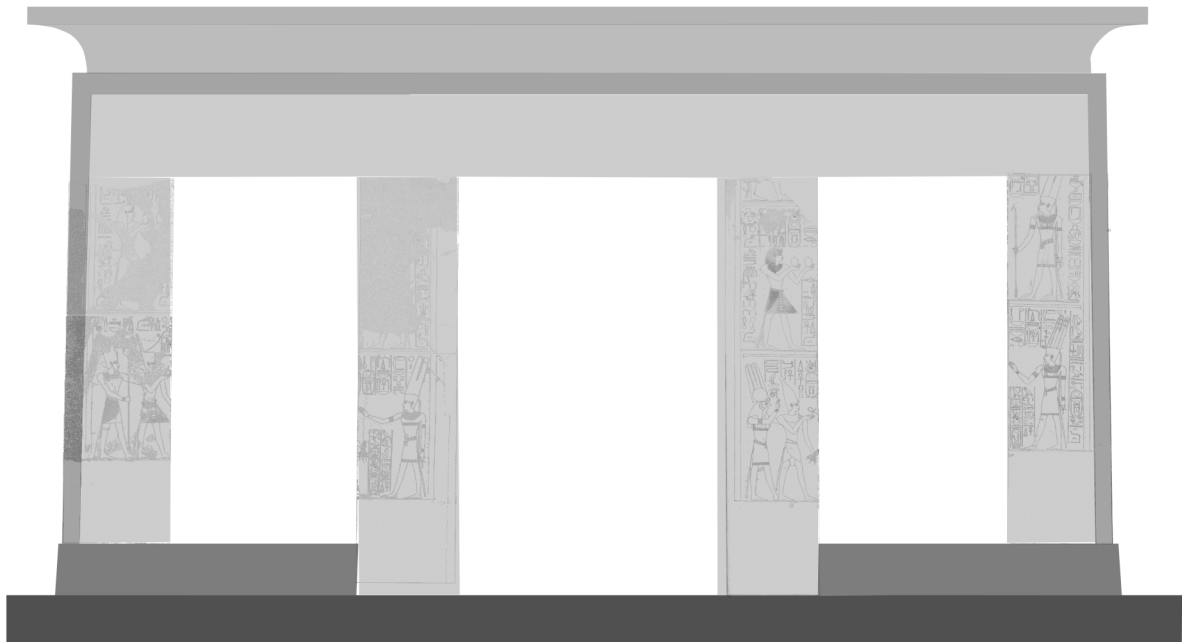
*Fig. 3a*

*Représentation d'une porte monumentale en forme de pylône à un môle  
(mais sans corniche à gorge au-dessus de la porte)  
(d'après G. Foucard, Le tombeau d'Amonmos, pl. IX)*



*Fig. 3b*

*L'élément de couronnement horizontal (fragment 132 T3)  
replacé dans sa position adéquate*



*Fig. 4*  
*Proposition de reconstitution schématique du portique de l'édifice*  
*périptère en granit rose ayant constitué le premier état*  
*des éléments remployés dans l'avant-porte du VI<sup>e</sup> pylône*  
*(les décors visibles sont ceux de la phase suivante, non ceux présents à l'origine).*